

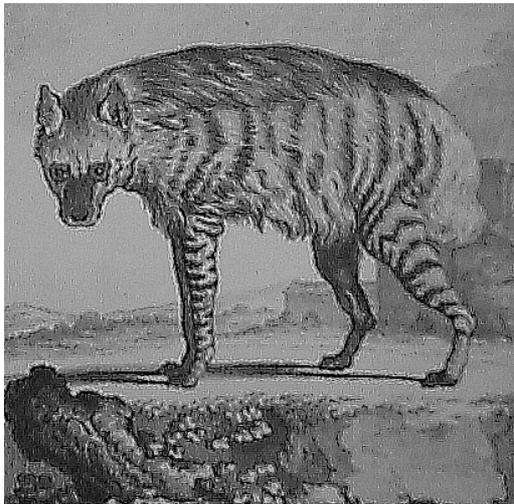
La deuxième mort de la Bête du Gévaudan

à FOLCO, petit garçon qui
avait peur du grand méchant loup.

Vendredi 19 juin 1767, 10h du matin, au pied du mont Mouchet, dans le massif de la Margeride, au lieu dit la Saugue d'Auvers, un vieil Homme vient de tuer d'un coup de fusil un étrange animal, penché sur le corps de LA BÊTE il prononce ces paroles: « *Bête, tu n'en mangeras plus !* ». Cet homme, JEAN CHASTEL, vient de mettre fin à trois ans de terreur. LA BÊTE du Gévaudan avait fait plus de 130 morts et 70 blessés.

L'affaire commence le 11 avril 1764 dans les environs de Langogne. Dans un pré, une femme garde ses vaches quand, soudain, un animal, sorti d'on ne sait où, l'attaque. Elle se défend avec son bâton, appelle ses chiens qui demeurent terrorisés et ne doit son secours qu'à l'intervention de son troupeau qui, cornes basses, met en fuite l'animal. Les habits déchirés et légèrement blessée elle regagne le village pour y conter sa mésaventure. « *LA BÊTE qui m'a attaquée ressemble à un gros loup mais ce n'en est pas un. Sa tête est plus grosse, plus allongée, elle est rousse et porte une raie noire tout le long du dos. Elle n'a pas cherché à s'en prendre au bétail, c'est moi qu'elle voulait dévorer !* ».

Le 30 juin on retrouve près de Saint Etienne de Lugdarés le cadavre de JEANNE BOULET, 14 ans, en partie dévorée. A partir de ce moment les meurtres vont se succéder dans tout le Gévaudan, de Langogne à Chaudes-Aigues et de Marvejols à La Chapelle-Laurent. Des milliers de personnes seront sur le pied de guerre. Le subdélégué pour le Gévaudan de l'intendance de Languedoc, ETIENNE LAFOND, l'intendant du Languedoc, MARIE JOSEPH EMMANUEL GUIGNARD DE SAINT PRIEST, le gouverneur de la province JEAN BAPTISTE DE MORIN, COMTE DE MONCAN, dépêchent sur place 57 dragons (40 à pied et 17 à cheval) sous les ordres du capitaine DUHAMEL, le COMTE de MORANGIES, MM. DE LA CHAUMETTES, le MARQUIS D'APCHER, tous les seigneurs du Vivarais, du Gévaudan et d'Auvergne viennent prêter main forte avec des gardes chasses expérimentés, leurs meilleurs chiens et leurs piqueurs. Le roi LOUIS XV promet une véritable fortune à qui tuera



LA BÊTE, Les DENNEVAL, les plus prestigieux louvetiers de France quitteront la Normandie pour venir en Gévaudan. Le 20 juin 1765 le Roi demandera à son propre Lieutenant des chasses, ANTOINE DE BEAUTERNES, porte arquebuse de sa Majesté, dit MONSIEUR ANTOINE, de régler ce problème. Malgré des moyens énormes, des battues gigantesques, ils échouent. Les meurtres succèdent aux meurtres et toujours, toujours cette même description: « *Elle a la tête large, très grosse, allongée comme celle d'un veau, le poil est rougeâtre, rayé de noir sur le dos; le poitrail large et un peu gris, les jambes de devant assez basses, la queue extrêmement large, touffue et longue. Elle court en bondissant, les oreilles droites. Quand elle chasse, elle se couche ventre à terre et rampe.* » Certains témoignages parlent d'une hyène. LAFOND lui-même écrit le 30 octobre 1764 à M. DE SAINT PRIEST: « *Elle est bien plus grande qu'un loup; elle a le museau approchant celui d'un veau, les soies fort longues ce qui semblerai caractériser une hyène, de moins elle est ainsi représentée dans une des planches du tome 9 de l'histoire naturelle de BUFFON.¹* ».

¹ BUFFON: Description de l'Hyène.

L'Hyène est à peu près de la grandeur du loup et a quelques rapports avec cet animal par la forme extérieure de la tête et du corps... les oreilles sont pointues par le bout. L'hyène n'a que 4 doigts à chaque pied sans aucun vestige du 5ème. Couleur grise et jaunâtre avec des taches et des bandes noires ou noirâtres,...tout le long du cou et du dos depuis la tête jusqu'à la queue une crinière dont les plus longs poils se trouvent sur la partie postérieure du dos d'environ neuf pouces de long; de couleur grise, légèrement teint de jaunâtre sur la plus grande partie de leur longueur et noirs à l'extrémité, de sorte que cette crinière paraît de couleur mêlée de gris et de noirs; le chanfrein et le bout du museau bruns, le dessus et les cotés de la tête de couleur fauve; la bouche et les paupières bordées de noir; quelques taches de cette couleur au-dessus et au-dessous de l'angle postérieur de l'oeil; la gorge noirâtre, les cotés du cou avec des taches noires près de la tête et des bandes transversales de même couleur près de l'épaule. Cette partie, les cotés de la poitrine et du corps, les flancs et la face extérieure de la cuisse avec des bandes noires qui s'étendent de haut en bas sur un fond de couleur grise, légèrement teintée de brun sur un fond gris. La poitrine, le ventre, les aisselles, les aines et la face interne des quatre jambes avec quelques taches brunes ou noirâtres sur un fond jaunâtre; la face externe du bras et de l'avant bras parsemée de plusieurs taches noires placées fort près les unes des autres...Les pieds de couleur fauve plus foncée que celle du sommet de la tête...L'hyène a 34 dents 3/3I, 1/1C, 5/4M.

Au cours de toutes ces battues de très nombreux loups seront tués. Certains d'une taille et d'un poids exceptionnel comme celui tué le 21 septembre 1765 par Monsieur ANTOINE au bois des Chazes dans le Velay à 22Km de l'endroit où sévit LA BÊTE. Ce 21 septembre, dans l'après midi ANTOINE de BEAUTERNE et le Garde RINCHARD tuent un énorme loup de cent trente livres au Bois de Pommier. L'animal est aussitôt transporté au château de BESSET. A cette époque les journées sont déjà plus fraîches dans le massif central, pourtant le fils de M. ANTOINE prend immédiatement la route avec le cadavre de l'animal, s'arrête à Saint-Flour pour le montrer à M. de MONTLUC puis repart et arrive à Clermont-Ferrand le 22 au soir à l'hôtel de M. de BALAINVILLIERS. Là le loup est autopsié et embaumé par le sieur Charles JALADON, maître et démonstrateur de chirurgie, assisté de MM. Benoît du VERNIN, docteur en médecine et doyen de son collège, M. François FARGEON, maître en chirurgie, prévôt de sa compagnie et M. J.-B. RAYMOND, maître et démonstrateur en chirurgie. Après son rapport d'autopsie le chirurgien Charles JALADON relate les opérations de conservation de l'animal: « *Après avoir enlevé les téguments, les graisses et les parties musculuses déjà séphaceliées (sic) j'ay déséché (sic) les parties charnues avec la liqueur indiquée par M. de Buffon, ensuite, avec l'esprit de térébenthine j'ay placé dans l'intertice des muscles les poudres et les beumes dont on se sert dans les embaumements², les capacités sont remplies de poudres odorantes et gaumes balsamiques sel pénétrant de*



toutes les parties extérieures matelacées avec la même poudre par dessus le lignement ordinaire, le tout couvert de sa pau... La pau de cet animal a été si fatiguée que tout son long poil est tombé, la partie qui recouvre l'abdomen surtout s'est dépouillée de l'épiderme ainsy que quelques parties de la pau, suite de la mortification. ». Puis le chirurgien JALADON déclare que des personnes plus compétentes pourront empailler l'animal au Cabinet du Roi, au Jardin des Plantes (l'actuel Muséum National d'Histoire Naturelle). Cet animal sera naturalisé³ et présenté à la cour à Versailles ou ANTOINE DE BEAUTERNE triomphera. Pendant 2 mois les carnages cesseront puis reprendront de plus belle. Ce loup

n'était donc pas LA BÊTE du Gévaudan.

Ce n'est donc que ce fameux 19 juin que LA BÊTE sera abattue. Après cette date le calme régnera sur le Gévaudan. Mais la légende commence à prendre forme. En 1889 l'Abbé POURCHER, malgré un fabuleux travail d'enquêteur et d'historien et malgré les documents originaux n'y verra qu'une vengeance divine, un véritable fléau de Dieu. De nombreux auteurs écriront tout et n'importe quoi, accusant les loups, un singe, les protestants, l'Angleterre, des sadiques, et même les extra-terrestres, d'autres auront une approche plus sérieuse, notamment MICHEL LOUIS dans son excellent ouvrage: *La Bête du Gévaudan: L'innocence des Loups*. Pourtant il leur manquera à tous un document.

Mais que s'est il passé une fois LA BÊTE morte ?

² « *Etat des drogues fournies pour l'embaumement de la Bette féroce.*

Du 25 septembre 1765. 23 livres poudre aromatique composée avec des feuilles de rhue, de mélisse, de romarin, de sauge, thim, d'absinthe, marjolaine, de laurier, hissope, de mirthe, serpolet, de basilic, racine d'iris, d'angélique, de flambe, de calamus aromaticus, de fleurs de rose, de camomille, mélilot, de lavande, des écorces de citron et d'orange, de semence de fenouil, d'anis, de coriandre, de cumin.

46 livres à 40 sols.

12 livres poudre balsamique composée avec myrrhe, aloë, oliban, benjoin, storax, calamite, géofle, noix muscade, canèle, poivre blanc, souffre, de chacun une livre et un quart 118 liv.

10 livres salpêtre

4 livres liniment balsamique fait avec terebenthine de Venise, storax liquide, baume de copaï et autres 32 liv.

10 livres esprit de terebenthine 12 liv

2 livres alun 1 liv 10 s

12 pintes liqueur dessécatrice faite avec du sublimé corrosif, orpiment et autres 38 liv.

Le présent état montant à la somme de 254 liv. 2 s

certifié véritable par nous marchand apothicaire sous-signé à Clermont-Ferrand, ce 27 septembre 1765.

Signé: Ozy »

(Archives du Puy-de-Dôme C.1737)

³ D'après Jacques DELPERRIE de BAYAC le grand loup de M. ANTOINE resta dans les « greniers » du Muséum jusqu'au début de ce siècle; Puis tous les poils étant tombés, on le brûla.

Au coup de feu tiré par JEAN CHASTEL tous les chasseurs se précipitent. L'animal étendu à terre est un mâle de 53,3 Kg mais ce n'est pas un loup. Le corps est chargé sur un cheval et acheminé vers le château de Besque. Là un chirurgien, ANTOINE BOULANGER, dit, par dérision LA PEYRONIE, procède, avec son fils et un autre médecin à l'autopsie, il décrit les diverses cicatrices et blessures de LA BÊTE: « une cicatrice au-dessous de l'articulation de la cuisse droite, une autre à la cuisse gauche, trois grains de plomb au jarret, et une blessure sous l'oeil gauche qui semble avoir été faite par un instrument tranchant. La balle mortelle de JEAN CHASTEL lui a percé le cou, coupé la trachée artère et brisé l'épaule gauche. ». 28 personnes, 28 témoins oculaires reconnaissent dans cet animal LA BÊTE. Maître MARIN, notaire royal, bailli de l'abbaye des Chazes, baron de Prades et subdélégué de Leangeac par intérim dressera un procès-verbal confirmant les observations du Dr



BOULANGER et donnant une description très précise de LA BÊTE: « Nous étant rendu au château de Besques, M. le Marquis D'APCHER nous a présenté cet animal qui nous a paru être un loup, mais extraordinaire et bien différent par sa figure et ses proportions des loups qu'on voit dans ce pays. Comme nous le font remarquer plusieurs chasseurs et personnes connaisseuses, il ne ressemble vraiment au loup que par la queue et par le derrière. Sa tête est monstrueuse, l'ouverture de sa gueule est de 7 pouces [19cm.], la mâchoire est longue de 6 pouces [16cm.]. Ses yeux couleur cinabre présentent une membrane singulière partant de la partie inférieure de l'orbite et venant au gré de l'animal recouvrir le globe de l'oeil. Son cou est recouvert d'un poil très épais, d'un gris roussâtre, traversé de quelques bandes noires. le poitrail présente une grande marque blanche en forme de coeur. Ses pattes à 4 doigts sont armées de gros ongles beaucoup plus long que ceux des loups ordinaires. Ses jambes sont fort grosses, surtout celles de devant, et ont la couleur de celles du chevreuil [rousse]. Tout cela nous a paru une observation remarquable parce que, de l'avis de tous les chasseurs, on n'a jamais vu de loup aux pareilles couleurs.

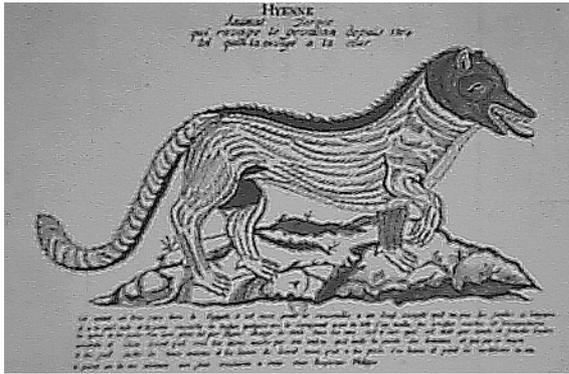
La mâchoire supérieure est garnie de 6 incisives, 2 grandes lanières et 6 molaires de chaque côté, soit 20 dents. La mâchoire inférieure est garnie de 22 dents, à savoir 6 incisives, 2 lanières semblables aux supérieures et 7 molaires de chaque côté. (Archives Nationales, F. 10476.)

Ici l'histoire dit que BOULANGER se contenta d'éviscérer l'animal et de remplir le ventre de paille. Le cadavre est alors gardé 12 jours au château de Besque où une foule importante vient voir le monstre. Le 1 juillet CHASTEL charge sa Bête sur un cheval pour faire la traditionnelle tournée des villages. Vers le 15 juillet la dépouille est mise en caisse et, accompagnée de JEAN CHASTEL et du Sieur GILBERT, domestique du Marquis D'APCHER, elle prend la route pour Versailles où l'attendent le Roi et la Cour. Ils n'arrivent à Versailles que début août. L'histoire dit toujours que c'est une charogne qui est présentée au Roi, celui-ci fronce le nez et ordonne que l'on enterre immédiatement la carcasse. Buffon l'ayant vu déclare que c'est un gros loup... JEAN CHASTEL est dépossédé de son animal, Le roi lui fait des reproches publics et ne lui accorde aucune récompense. Je n'entrerai pas ici dans des considérations sur la personnalité et la réputation de JEAN CHASTEL et de ses deux fils PIERRE et ANTOINE, seule LA BÊTE m'intéresse.

Tuée le 19 juin, vaguement traitée, conservée 12 jours, puis promenée à travers tout le pays durant 15 jours au plus fort de l'été elle est mise en caisse vers le 15 juillet à destination de Versailles. A cette date ce devait donc déjà être une charogne répugnante et il n'était pas pensable de la présenter au Roi. Ou alors elle avait été bien préparée pour en assurer sa conservation.

Il y a tout lieu de penser que l'animal tué par CHASTEL était donc en bon état de conservation mais qu'il était soit gênant car il portait ombrage à la gloire d'ANTOINE DE BEAUTERNE et donc au Roi car JEAN CHASTEL était un repris de justice et avait une réputation de sorcier, soit parce que l'animal n'était pas un loup mais bien autre chose et qu'il avait une valeur scientifique. D'ailleurs l'abbé POURCHER écrit ceci: « CHASTEL, arrivé à la Cour, fut présenté au Roi, qui se moqua de lui en disant: Qu'il aurait dû la lui montrer le premier. Et le Roi sentant la mauvaise odeur, ou ce que je crois plus vrai, faisant semblant de sentir la mauvaise odeur de LA BÊTE, ordonna de l'enterrer immédiatement. On ne sait lequel des deux fut le plus trompé du roi ou de CHASTEL » Plus loin il ajoute: « CHASTEL eu tort de laisser enterrer sa Bête. Car au commencement (sic) du mois d'août, sa Bête avait été bien préparée, ou elle était pourrie... Alors c'était un affront que CHASTEL faisait au roi.

Voici ce qu'en disait M. ESTANIOL, mort en 1858, maire de la ville de Saugues: «Des vieillards, qui avaient été témoins de ce violent débat, m'ont assuré que c'était par une intrigue de Cour que CHASTEL avait été privé et de l'honneur de la victoire et du prix des récompenses promises au vainqueur. »



L'abbé Trocellier n'était pas de l'avis de Buffon: « Cette Bête ressemble à un loup, mais ce n'est pas un loup. Tous ceux qui l'avaient vue de près le disaient de même. Elle a les pieds de devant beaucoup plus courts que ceux de derrière; les oreilles d'une autre façon. On a remarqué plusieurs autres choses qui ne sont pas du loup... On juge que c'est quelque monstre. »

Il est impensable que les naturalistes du Cabinet du Roi n'aient pas été intéressés par la dépouille d'un animal qui semait la terreur dans le Gévaudan depuis 3 ans et qui défrayait la chronique en France et à l'étranger, car c'est, historiquement, le premier événement journalistique. Soyons réalistes BUFFON vient, en 1760, de publier son Histoire Naturelle,

DAUBENTON qui est démonstrateur au Cabinet du Roi récupère le moindre crâne de chien qu'il trouve sur les tas d'ordures, ANDRE THOUIN vient d'être nommé au Jardin du Roi et JEAN-CLAUDE MERTRUD y pratique l'anatomie. Même complètement décomposée ils auraient récupéré la dépouille pour en préparer le squelette. La décomposition étant d'ailleurs la première étape de la préparation ostéologique. Dès le 27 janvier 1765, le Contrôleur Général, M. de l'Averdy, invite M. de Balainvilliers « à faire afficher en Auvergne, ainsi qu'on va le faire en Languedoc, que le Roy accorde une somme de 6.000 livres à celui qui tuera cette bête, et à ordonner, lorsqu'elle sera tuée qu'elle soit vidée et arrangée pour en conserver la peau et même le squelette qui sera envoyée icy pour être déposée au jardin du Roy. ». De même, le 2 mars 1765 M. DE SAINT PRIEST écrivait à LAFOND: « Enfin, Monsieur, si quelqu'autre que la troupe de M. DENNEVAL venait à tirer LA BÊTE; il faut qu'elle vous soit remise et si effectivement le chirurgien qu'ils ont avec eux peut convenir mieux que tout autre pour la dépouiller et en conserver le squelette qui doit être mis au Jardin du Roi, il faut l'employer de préférence. Cet arrangement doit subsister à moins que les ordres du Roi n'y soient contraires et vous ne devez point vous dessaisir de l'animal jusque-là. »

Le loup tué par Antoine de Beauterne n'était pas dans un état de conservation idéal, il fut cependant naturalisé. Il y a tout lieu donc de penser que l'animal dit « LA BÊTE du Gévaudan » tuée le 19 juin 1767 par JEAN CHASTEL a terminé son périple au Cabinet du Roi, futur Muséum National d'Histoire Naturelle.

Il ne me restait plus qu'à en retrouver la trace dans les archives. Hélas à cette époque les collections n'étaient pas inventoriées, très peu de spécimens du Cabinet du Roi sont parvenus jusqu'à nous, certains ont été donnés à des écoles ou des musées de province, d'autres ont été démontés, leur crâne réutilisés dans d'autres montages, pas toujours de la même espèce, et d'autres encore détruits, perdus, volés...

Aujourd'hui il n'y en a plus donc trace ni dans les collections du Laboratoire de Zoologie Mammifères et Oiseaux ni dans celles du Laboratoire d'Anatomie Comparée.

Pourtant, cet animal était bien là encore en 1819, clairement identifié dans un petit fascicule vendu 1



franc au Jardin des Plantes. On pouvait donc lire dans la: « Description de ce qu'il y a de remarquable à la Ménagerie et au Cabinet d'Histoire Naturelle; concernant la vie et les habitudes des Animaux féroces qui sont renfermés tant à la Ménagerie que dans la Vallée Suisse: Suivie des Curiosités qui se trouvent au Cabinet d'Histoire Naturelle. Imprimerie J. MORONVAL, Paris, 1819. » aux pages 5 et 6 : « 5. La Hyène barrée d'Orient.- ... Ce féroce et indomptable animal est rangé dans la classe du loup cervier; il habite l'Égypte, il parcourt les tombeaux pour en arracher les cadavres; le jour, il attaque les hommes, les femmes et les enfans, et les dévore. Il porte une crinière sur son dos, barrée comme le tigre royal; celle-ci est de la même espèce que

celle que l'on voit au cabinet d'Histoire Naturelle, et qui a dévoré, dans le Gévaudan, une grande quantité de personnes. » Ce petit fascicule est toujours consultable à la Bibliothèque Centrale du Muséum National d'Histoire Naturelle, 38 rue Geoffroy Saint Hilaire Paris 5 où il est archivé sous la cote: 8° Rés. 48.

Cet animal est donc clairement identifié comme une hyène rayée⁴ et non comme un loup.

⁴ Il s'agit évidemment de *Hyena hyena* et non de la Hyène tachetée *Crocuta crocuta*.

LA Bête du Gévaudan était-elle seulement une hyène rayée? Tout porte à croire qu'un animal de cette espèce a véritablement parcouru le Gévaudan pendant trois ans pour finir ses jours sous la balle d'un fusil au pied du mont Mouchet. Était-ce un animal évadé d'une ménagerie de Beaucaire ou un animal dressé à attaquer,



ramené d'Afrique par le fils du Comte de Morangiès et par Antoine CHASTEL l'ermite du Mont MOUCHET, cet animal était-il seul ou ces sadiques utilisaient-ils aussi des chiens dressés et protégés par une cuirasse en peau de sangliers comme l'on prétend certains auteurs?... Toutes ces questions resteront du domaine de l'hypothèse et donc sans réponse. Cependant bien des mystères subsistent concernant: l'ubiquité des attaques, la rapidité de déplacement de « l'animal », sa familiarité, les types de blessures (décapitation), la bipédie de la BÊTE...

Hélas la pièce à conviction est maintenant introuvable. Combien de pièces inestimables ont disparu ainsi? Ou se trouve aujourd'hui le crâne de Cartouche remis au Muséum en 1883, les types de tortues rares de Madagascar, les robinets et les boiseries de la Belgica bateau du duc D'Orléans?... Disparus, volés, jetés à la poubelle, transformés en objet utilitaire, vendus dans une salle des ventes?... Pour quelles raisons? Ignorance, incompetence, vandalisme, oubli, désir de modernité, je m'en-foutisme?...

Les collections d'histoires naturelles entreposées dans les musées n'ont pas qu'un caractère scientifique, une telle attitude serait réductrice. Elles ont aussi un rôle éducatif et un rôle de témoin historique.

C'est pourquoi il est urgent d'engager une réflexion sur ce sujet et de définir, dans un cadre légal, leur statut et leur mode de gestion afin de mettre un terme à la dilapidation du patrimoine d'histoire naturelle conservé dans les musées.

Franz JULLIEN.
Service de Conservation des Collections
Grande Galerie de l'Evolution
Muséum National d'Histoire Naturelle.

Bibliographie chronologique.

- 1696 de NYNAULT J., De la lycanthropie.
- 1749 BUFFON Georges, Histoire Naturelle Paris, Imprimerie Royale.
- 1764 ?, (texte concernant La Bête du Gévaudan) La Gazette de France 23 novembre 1764.
- 1765 de L'ISLE de MONCEL, Mémoire sur l'utilité et la manière de détruire les loups dans le Royaume. Paris, Imprimerie Royale.
- 1768 de L'ISLE de MONCEL, Méthode et projets pour parvenir à la destruction des loups dans le Royaume. Paris, Imprimerie Royale.
- 1795 IGNON J.J.M., Notes sur La Bête du Gévaudan. Journal de la Lozère n°79, 5 thermidor an V.
- 1840 REVOIL B.H., La Bête du Gévaudan. Le Journal des Chasseurs, septembre 1840.
- 1841 REVOIL B.H., Histoire de La Bête du Gévaudan. Rodez, Mémoire de la Société des Lettres.
- 1851 ANON., Une nouvelle Bête du Gévaudan en Bretagne. Le Journal des Chasseurs avril et mai 1851.
- 1854 MARY-LAFON., La Bête du Gévaudan. Le Moniteur Universel, 18 et 19 octobre 1854.
- 1854 MARY-LAFONT, Moeurs de la vieille France, La Bête du Gévaudan.
- 1858 BENECH J. E., La Bête du Gévaudan. Le Journal pour tous (autres écrits sur La Bête du Gévaudan du même auteur dans diverses publications en 1856, 1859, 1862, 1869, 1909).
- 1859 de CHAZEL M., La Bête féroce dite du Gévaudan. Dictionnaire Statistique du Cantal.
- 1860 de MASSAS Ch., Notes historiques sur La Bête du Gévaudan. Paris, Allard.
- 1865 REVOIL B. H., Bourres de fusils, Souvenirs de chasse, La Bête du Gévaudan. Paris, Dentu.
- 1866 de PONTMARTIN A., Les corbeaux du Gévaudan. Paris, Lévy
- 1866 REVOIL B. H., La Bête du Gévaudan. Lecoffe. La semaine des familles 1865/1866.
- 1867 ANON., La Bête du Gévaudan. Paris. in Grand Dictionnaire Illustré Universel du XIXème siècle.
- 1871 ANDRE F., Les ravages des Loups en Gévaudan. Annuaire Administratif, Statistique, Historique et Agricole du Département de la Lozère.
- 1872 ANDRE Auguste, Les ravages des Loups en Gévaudan, in 8°, 46p. Annuaire de la Lozère.
- 1872 ANON., La Bête du Gévaudan. La chasse illustrée, 6 juillet 1872.
- 1872 FERDINAND A., Les ravages des loups en Gévaudan. 46 p., in l'Annuaire de la Lozère.
- 1876 d'ESTERNO Comte., Des Loups anthropophages. Paris. Lahure.
- 1877 ANON., texte concernant La Bête du Gévaudan. L'Univers, feuilleton.
- 1880 ANDRE F., Détails complémentaires sur La Bête du Gévaudan. Mende. Annuaire Administratif, Statistique, Historique et Commercial du Département de la Lozère, 1880.
- 1884 ANDRE Auguste, La Bête du Gévaudan. Mende. in Bulletin de la Société Agricole, Industrielle, Sciences et Arts du Département de la Lozère, tome XXXV, mars 1884, in 8°, 22 p.
- 1885 MULLER E., Les animaux célèbres. Paris. Hetzel.
- 1886 PEYRON E., La Bête du Gévaudan. La semaine religieuse du Puy.
- 1888 GARNIER E., La Bête du Gévaudan. Le Magasin Pittoresque, tome VI, 1888, p. 375/376.
- 1889 ANON., La Bête du Gévaudan. L'Echo du Velay, 17 octobre 1889.
- 1889 POURCHER Pierre Abbé, Histoire de La Bête du Gévaudan, Véritable Fléau de Dieu, d'après les documents inédits et authentiques, chez l'auteur, Saint Martin de Boubaux, 1889, in 32, 1040 p. Reprint Laffite, Marseille, 1981.
- 1890 ANDRE Auguste, La Bête du Gévaudan, nouveaux documents, Bulletin de la Société d'Agriculture de la Lozère. Reprint Mende, Chaptal, 1931
- 1898 JACQUEMONT du DONJON V., La Bête du Gévaudan. La Nouvelle Revue 15 juillet 1898.
- 1899 POMPIGNY, La Bête du Gévaudan. Paris. Fages.
- 1899 PELISSIER L. G., Nouveaux documents sur La Bête du Gévaudan. Toulouse. Annales du Midi, janvier 1899.
- 1899 SEGUIER, Nouveaux documents sur La Bête du Gévaudan. Annales de Midi, Mélanges et Documents.
- 1901 FABRE François Abbé, La Bête du Gévaudan en Auvergne. Saint-Flour. Boubounelle, 1901. Reprint Nourry, Paris, 1930. Reprint Lacour, Nîmes, 1994.
- 1901 FOIN L., Une Bête du Gévaudan dans l'Auxerrois. Bulletin Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne.
- 1902 AUGE A., La Bête du Gévaudan. Mende. Ignon.
- 1910 LENÔTRE G., La Bête du Gévaudan. Lectures pour Tous n°11, août 1910.
- 1911 DALLE J. A., La Bête du Gévaudan. Mende. Chaptal, 1961, d'après une conférence de 1911.
- 1911 PUECH Dr., La Bête du Gévaudan. Aesculape, décembre 1911 et janvier 1912.
- 1911 PUECH Dr., Qu'était La Bête du Gévaudan?, Mémoire de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier, tome 2, n°4.
- 1911 WEYDT P. M. Les forêts de la Lozère. Paris. Taffin Lefort.
- 1912 BARASQ J., La Bête du Gévaudan. Le Mois Littéraire, mars 1912.
- 1924 BARROUX R. L'imprimerie et la gravure en Gévaudan. Mende. Chaptal.

- 1925 BALMELLE M., Histoire du Gévaudan. Paris. Champion.
- 1927 RODOCANACH E., La Bête du Gévaudan. Le Journal des Débats 18 août 1927.
- 1928 CHACORNAC, La Bête du Gévaudan. Almanach de Brioude.
- 1929 CHASSAIGNE Marc, Les Procès du comte de Morangiés, Gallimard.
- 1930 LENÔTRE G., La Bête du Gévaudan. Le Temps 31 mai 1930.
- 1931 ROUCHON U., La Bête du Gévaudan. St Etienne. La Région illustrée.
- 1933 LENOTRE G. « La Bête du Gévaudan » in Histoires étranges qui me sont arrivées.
- 1933 PEYTAVIN A., La Bête du Gévaudan. Mende. Pauc.
- 1934 HUGUES A., La chasse au pays de La Bête du Gévaudan. La Chêne n°2.
- 1935 COUPIN H., Les animaux légendaires. Paris. Firmin Didot.
- 1936 CHEVALLEY Abel, La Bête du Gévaudan. Paris. Gallimard NRF, 1936.Reprint J'ai lu, 1970.
- 1938 HUGUES A., La Bête du Gévaudan. Le Chasseur Français n° 573 à 583, mars à septembre 1938.
- 1938 POURRAT H., (texte sur La Bête du Gévaudan.) Le Nouvelliste de Lyon, 25 août 1938.
- 1940 TREICH, (texte sur La Bête du Gévaudan.) Gringoire, 7 novembre 1940.
- 1944 GERMOUTY, Le loup dans le folklore du Massif Central. L'auvergne Littéraire n° 107.
- 1946 MOREAU-BELLECROIX, La Bête du Gévaudan. Altasia.
- 1946 POURRAT Henri, Histoire fidèle de La Bête du Gévaudan, Paris. Editions de l'Epervier, 1946. Reprint Laffite, Marseille, 1982.
- 1947 LENOTRE G., La Bête du Gévaudan. Paris. Grund. in 80 contes de tous les temps et de tous les pays, Poulaille, Poirier.
- 1948 LEVRON J., Conte et légende d'Auvergne. Paris. Nathan.
- 1951 ANON., La Bête du Gévaudan. Le Midi Libre, 1, 6, 14 février 1951.
- 1954 FROMENTIN P., Monstres et Bêtes inconnues. Mame
- 1954 MANCERON Louis, La Bête du Gévaudan, in Naturalia n° 15 décembre 1954 p23 à 28.
- 1955 BALMELIE, La Bête du Gévaudan et le Capitaine de dragon Duhamel. Mende. Actes du congrès de la Fédération Historique du Languedoc.
- 1955 BALMELIE, Un recueil sur La Bête du Gévaudan. Lille. Actes du 80^{ème} congrès des Sociétés Savantes.
- 1955 JOISTEN Ch., Contes folkloriques de l'Ariège. Folklore n° 81, t 13, no 4.
- 1956 AUGÉ A. & AUGÉ H., La Bête du Gévaudan. Augé.
- 1956 TRIN A., Les loups en Lozère. Liberté des 8 et 13 février.
- 1957 ANDRE M., La Bête féroce du Bas Vivarais et de l'Uzège. Revue du Vivarais n° 1, 2, 3.
- 1957 BRUYERE, La Bête du Gévaudan. Bulletin des Sciences et de l'Académie de Nîmes n°10, 1^{er} trimestre.
- 1958 ALLA R., Document inédit sur La Bête du Gévaudan. Bulletin de la Société des Lettres, Sciences et Arts de la Lozère n° 4.
- 1958 ANON., Exposition sur La Bête du Gévaudan, mairie de Marvejols. Bulletin de la Société des Lettres, Sciences et Arts de la Lozère, page 91 et suivantes.
- 1958 FROUIN H., La Bête du Gévaudan. La Vie des Bêtes, août/septembre.
- 1958 ANON., (texte sur La Bête du Gévaudan). Revue du Gévaudan n°4.
- 1958 PALOU J., Peurs dans l'Histoire. Paris. Editions Ouvrières.
- 1959 BALMELIE, La Bête du Gévaudan était-elle un chien loup ? Bulletin de la Société des Antiquaires de France, p. 254/255.
- 1960 BARDY B., Les Légendes du Gévaudan. Mende. Chaptal.
- 1960 GAGNIERE Sylvain, La Bête du Gévaudan était bien un Loup. Revue du Gévaudan.
- 1960 JOISTEN Ch., Notes sur le folklore de l'Ardèche. Folklore n° 97, t 14, no 1.
- 1960 LAGET P., Le monstre du Gévaudan, légende et vérité. Lou Païs.
- 1961 DALLE J-A. « La Bête du Gévaudan » texte d'une conférence faite en 1911 à Aumont et à Saint-Alban, texte publié en 1961
- 1962 ARIBAUD-FARRERE, La Bête du Gévaudan identifiée. Béziers. Sodiep.
- 1962 LE GRIEL, Le Mystère de La Bête du Gévaudan. Trois Vérités.
- 1962 ROMI, Histoire des faits divers, Pont-Royal.
- 1963 MENATORY Gérard, Les Loups en Lozère. La Vie des Bêtes, février.
- 1963 SEIGNOLLE C., Les malédictions. Paris. Maisonneuve et Larose.
- 1963 VILLENEUVE R., Loups garous et vampires. Paris. La Palatine.
- 1964 BARDY B., Exposition sur La Bête du Gévaudan. Bulletin de la Société des Lettres, Sciences et Arts de la Lozère n° 10.
- 1964 MERY F., Les animaux célèbres. Paris. Denoel.
- 1964 SEIGNOLLE C., Les évangiles du diable selon la croyance populaire. Paris. Maisonneuve et Larose.
- 1966 DELPERRIE DE BAYAC J., Des Loups en France. La Vie des Bêtes n°92, mars.
- 1966 DONTEVILLE H., La France mythologique. Paris. Tchou.
- 1967 ANON., La Bête du Gévaudan en Ardèche. Revue du Vivarais n° 1, janvier.
- 1967 ANON., La Bête du Gévaudan en Ardèche. La Revue du Vivarais, tome LXXI, n° 1, (609), janvier.
- 1967 ANON., La Bête du Gévaudan. Chasses et Chiens, octobre.
- 1967 ANON., La Bête du Gévaudan. Chasses et Chiens, octobre.

- 1968 CHEVALLEY Abel, La Bête du Gévaudan, éd. « J'ai lu ».
- 1968 CORRE P., Un loup, disent les uns... Le Chasseur Français, Janvier.
- 1968 PIC Xavier Abbé, La Bête qui mangeait le monde en pays de Gévaudan et d'Auvergne. Mende. Chaptal.
- 1969 BARTHOMEUF J., La terrifiante histoire de La Bête du Gévaudan. Constellation, février.
- 1970 DELPIERRIE DE BAYAC Jacques, Du sang dans la Montagne, vrais et faux mystères de La Bête du Gévaudan. Fayard 271 p.
- 1970 MERAVILLE M. A., Contes populaires de l'Auvergne. Paris. Maisonneuve.
- 1970 fascicules VARTIER J. Le loup Garou au temps des vrais loups. Découvrir les animaux. Encyclopédie par Larousse n° 15, 27 mai.
- 1973 BELMONT N., Mythes et croyances de l'ancienne France. Paris. Flammarion.
- 1973 RAGACHE G., La Bête du Gévaudan. Le Peuple Français n°42, octobre.
- 1975 EDMOND-BLANC F., Le Parc naturel du Gévaudan. Le Saint-Hubert, juillet.
- 1976 CHAPISSEAU F., De la bête et quelques autres légendes. Paris. in Contes populaires et légendes du Val de Loire. Presse de la Renaissance.
- 1976 LAGRAVE R., La bête au temps de la bête. Gévaudan Cévennes.
- 1976 MENATORY Gérard, La Bête du Gévaudan. Mende.
- 1977 DECAUX Alain, La Bête du Gévaudan était-elle un sadique?, Historia, septembre.
- 1977 ANON., Vosges: la bête et l'inconscient. L'Express, 21 novembre.
- 1977 MENATORY G., Histoire ou légende, conte ou récit: La Bête du Gévaudan. Le Saint-Hubert, février.
- 1977 NADAL A., La Bête du Gévaudan, mystère éclairci. Historama n° 1, avril.
- 1977 ANON., (textes sur la Bête des Vosges). in « La Bête des Vosges » Picard. liste de 150 articles de presse.
- 1978 ANIMAUX et ARQUILLIERE A., Contribution à l'étude des psychozoonoses et de la psychoépidémiologie, les la sorcellerie. Thèse de Doctorat Vétérinaire. Ecole Nationale Vétérinaire de Lyon.
- 1978 MENATORY Gérard, Et la bête court toujours... La Vie des Bêtes, mars.
- 1978 MENATORY Gérard, Grands méchants loups d'hier et d'aujourd'hui. Revue Nationale de la Chasse, janvier.
- 1980 BARLOY Jean-Jacques, L'ordinateur sur la piste de La Bête du Gévaudan. Le Berger allemand n°20, février.
- 1980 BARLOY Jean-Jacques, La Bête du Gévaudan démasquée par l'ordinateur. Sciences et Vie n° 753, juin.
- 1980 TRIN A., Les loups dans la légende et dans l'histoire. Rodez. Subervie.
- 1980 VICTOR Paul-Emile et Jean LARIVIERE, Les Loups, Fernand Nathan.
- 1981 MELLOTT J., Mystère en Auvergne. L'Auvergnat de Paris, 18 avril.
- 1981 RAGACHE C. C., Les loups en France, légendes et réalité. Parier. Aubier.
- 1981 BARLOY Jean-Jacques, La peur et les animaux. Paris. Balland.
- 1982 CLAVERIE Elisabeth et Pierre LAMAISON, l'impossible Mariage. Hachette.
- 1982 DENDALECHTE C., Haro sur un faux loup, ou de la nécessité des loups, lynx et ours fantomatiques. Acta Biologica Montana n° 1. Dendalechte. Pau.
- 1982 FARRAN J.M., La Bête du Gévaudan. Thèse de Doctorat. Ecole Nationale Vétérinaire de Lyon.
- 1982 ANON., (texte sur une « bête » en Limousin). Sud Ouest. Dimanche 28 novembre.
- 1983 ARQUILLIERE A., La bête et le maléfice. Evian.
- 1983 BARLOY J.J. & COPPE Ph., Cinquante ans après La Bête du Gévaudan, qui était le tueur du Vivarais. Amazone n°2, janvier.
- 1983 de CHANTAL R., La fin d'une énigme: La Bête du Gévaudan. Paris. La Pensée universelle.
- 1983 MASSOT G., Le loup dans les proverbes et dictons du Vivarais. Revue du Vivarais, tome XXXVIII n°4, octobre-décembre.
- 1984 ANON., La Bête du Gévaudan, quel animal ! Films n°23, mars.
- 1984 BRUNETAUD M., Le loup, mythes et réalités. Toulouse. Thèse de Doctorat Vétérinaire. Université Sabatier.
- 1984 MENATORY Gérard, l'énigme de La Bête du Gévaudan.
- 1984 MENATORY Gérard, La Bête du Gévaudan, Histoire Légende, Réalité. Mende.
- 1984 MENATORY Gérard, La Bête du Gévaudan, Mende.
- 1985 BARLOY Jean-Jacques, Les Survivants de l'ombre, enquête sur les animaux mystérieux. Arthaud.
- 1985 BUFFIERE Félix Chanoine, Ce tant rude Gévaudan, Mende.
- 1985 CROUZET Guy, Quand sonnait le glas au pays de la Bête, Centre régional de documentation pédagogique de Clermont-Ferrand.
- 1986 BARLOY Jean-Jacques, L'ordinateur a-t-il démasqué La Bête du Gévaudan ? Lorsque l'homme se cache derrière la bête. Les Dossiers de l'Histoire n°62 août/septembre.
- 1986 POUJADE R., La Bête du Gévaudan : contribution à l'histoire d'un mythe.
- 1986 TREMOLIN J., Faut-il réhabiliter La Bête du Gévaudan ? Paris. Hachette.
- 1987 BUFFIERE Félix Chanoine, La Bête du Gévaudan, une grande énigme de l'Histoire, Toulouse.
- 1987 MENATORY Gérard, Le Loup, du mythe à la réalité, Marvejols.
- 1987 MENATORY Gérard, Le Loup hier et aujourd'hui.
- 1988 CHIRAC A., Au Gévaudan des loups. Maulévrier. Hérault.

- 1988 DUBOIS Raymond-Francis, Vie et Mort de La Bête du Gévaudan. Liège. Ogam, 1988. Réédition 1991.
- 1988 FERON J., La Bête du Gévaudan. Paris. Livre de Poche Jeunesse.
- 1989 DUBOIS Raymond Francis, L'enfer n'a pas de porte, le livre de la bête en Gévaudan. Liège. Ogam.
- 1989 PICARD G., La bête des Vosges, un mystérieux fait divers. Strasbourg. La Nuée bleue, Les Dernières Nouvelles d'Alsace.
- 1990 COLIN S., Autour de La Bête du Gévaudan.
- 1990 DUBOIS Raymond Francis, Les loups du Gévaudan. Modave. Ogam.
- 1991 ACHARD B., La Bête du Gévaudan. Couple et famille n° 86.
- 1992 LOUIS Michel, La Bête du Gévaudan, L'innocence des loups, Perrin, Paris.
- 1994 BAILLON Jacques, Le Loup. Essai de Bibliographie. Orléans. Les Naturalistes Orléanais, 68 p.

• **SANS DATE.**

- ANON., La Bête du Gévaudan. Larousse. Livres Roses pour la Jeunesse n° 383.
- ANON., (texte sur la Bête des Vosges). Connaissance de la Chasse n° 14.
- ANDRE F., La bête féroce du Bas Vivarais et de l'Uzège. Largentière. Humbert
- ANDRE M., La Bête du Gévaudan en Vivarais. Revue du Vivarais n° 609.
- ARU S., Le mystère de La Bête du Gévaudan.
- Bâtonnier J. Le GRIEL, SUZARU et Marc LEDOT Le mystère de la Bête du Gévaudan in Trois Vérités.
- BIENVENU D., Le Monstre du Gévaudan. Médecine Internationale Illustrée.
- BONICEL E., illustrations CALMELS, 1764: homme ou animal, La Bête du Gévaudan. Office départemental de la culture et Conseil Général de Lozère.
- BRETON G., La Bête du Gévaudan.
- CABANES, Dans les coulisses de l'Histoire, La Bête du Gévaudan. Albin Michel.
- CALVO, DAUCETTE, ZIMMERMANN, La bête est morte. La guerre mondiale chez les animaux. Paris GP.
- CHAPTAL H., Au pays des légendes. Mende.
- CLEBERT J.P., Bestiaire fabuleux. Albin Michel.
- CUBIZOLLE Pierre, La Baronnie du Besset.
- DAUBENTON, Instruction pour les bergers et les propriétaires de troupeaux. Paris.
- DELPERRIE de BAYAC J., La Bête du Gévaudan et ses mystères. l'Humanité.
- DUBOIS D., Le loup, coupable ou non.
- FERD A., Les loups en Gévaudan. Mende.
- MOLINIER A., La Bête du Gévaudan. Paris. Lamirault.
- MENATORY G., La Bête du Gévaudan et son mystère. Article de presse.
- RICHARD J., Gévaudan, la bête.